

BULLETIN MUNICIPAL



La Mairie de La Bouille en construction

1932

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
COMPTE RENDU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
A.S.B.M.
VIE SCOLAIRE : ÉCHANGES SCOLAIRES
VOYAGE SCOLAIRE
DISTRIBUTION DES PRIX
COMITÉ DES FÊTES
PROGRAMME DE LA FÊTE
LA KERMESSE DU 10 JUIN
LE COMITÉ DE JUMELAGE
LE VOYAGE DU 23-26 MARS
L'ASSOCIATION DES AÎNÉS
ALLO 18
TRANSPORTS SCOLAIRES
LA BOUILLE A TRAVERS LES AGES
LA BOUILLE PENDANT LA GUERRE DE 1870
ÉTAT-CIVIL

Editorial

Ce huitième numéro du Bulletin Municipal paraît à la date prévue, au rythme de 2 par an. C'est peu, mais nos moyens financiers ne nous permettent pas, actuellement, de faire mieux.

Vous y trouverez un mélange de passé, de présent et d'avenir.

Le passé, c'est l'histoire de notre commune, que, grâce à ce bulletin, certains apprennent peut-être à mieux connaître. Le présent (ou le passé récent), c'est la vie de notre cité, et celle de ses habitants. C'est donc l'essentiel. Je pense que personne, qu'aucune association n'a été oubliée, et que ce bulletin est le reflet à peu près exact de ce qui se passe, de ce qui s'est passé ici depuis 6 mois. Je remercie, comme il se doit, tous les journalistes d'un jour qui ont contribué à la création de ce «petit journal».

L'avenir apparaît en filigrane dans le compte rendu des séances du Conseil Municipal. L'avenir, c'est évidemment et surtout l'aménagement du Vracq. L'affaire avance bien, puisque le Port Autonome va céder à la commune, avant la fin de cette année, les terrains qui nous intéressent.

Ensuite, cela ne dépendra plus que de nous. Je suis certain de pouvoir être plus précis dans le prochain bulletin.

En attendant, je vous souhaite bien du plaisir à lire celui-ci.

Docteur Daniel CHEVALLIER.

AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 1979 (21 heures)

Le vingt-deux mars mil neuf cent soixante dix neuf, à 21 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER.

Présents : Dr CHEVALLIER, Maire ; MM. DUQUESNE, FESSARD, QUESNAY, Adjoint ; Mme BERNIÈRES, MM. BOULET, LENOUEVE, LEFEEZ, THOMAS Jean-Jacques, THOMAS Jean.

Absents (excusés) : MM. FACQ, SAINTPÈRE, CHAPERON.

Secrétaire de séance : Mme BERNIÈRES.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

BUDGET PRIMITIF 1979

Le Conseil approuve les propositions de recettes et de dépenses qui s'élevaient pour l'année 1979 à :

— Section de Fonctionnement : 717 585,91 F

— Section d'Investissement : 133 421,94 F

TARIFS POUR CREUSEMENT DE FOSSES DANS LE CIMETIÈRE

Le Conseil décide de modifier, comme suit, le prix des fosses :

— 1 place : 120 F au lieu de 75 F.

— 2 places : 140 F au lieu de 105 F.

— Exhumations : mêmes tarifs que pour les fosses.

Ces tarifs seront applicables à compter de la publication de l'arrêté préfectoral.

TAXE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide de porter le montant de la taxe d'assainissement de 0,50 F à 0,60 F par mètre cube d'eau consommé et d'exonérer de cette taxe les personnes âgées, à partir de 75 ans. Ces nouvelles mesures entreront en vigueur en 1979.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE

Le Conseil accepte la mise en recouvrement par le SIVOM de la totalité des impositions et décide de ne rien inscrire au budget communal. (impositions 1979 : 24 877 F).

VOIE D'ACCÈS AU CIMETIÈRE

Suite à la délibération du 18 Décembre 1978, décidant du classement dans la voirie communale de la route d'accès au cimetière, le Conseil demande que soit déclaré d'utilité publique d'urgence le projet d'acquisition par la commune de La Bouille, de la voie susvisée en vue de sa réfection.

EMPRUNT COMMUNAL AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUEN

Article premier :

M. le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Épargne de Rouen, agissant pour la Caisse des Dépôts en application du décret n° 71-276 du 7 Avril 1971 et aux conditions de cet établissement, l'emprunt de la somme de 42 000 F destiné à financer la réfection de la voie d'accès au cimetière et dont le remboursement s'effectuera en 15 années à partir de 1980. Ce prêt portera intérêt au taux en vigueur à la date de l'établissement du contrat et dans la limite des taux maxima fixés par le ministre de l'Intérieur, en accord avec le ministre de l'Economie et des Finances pour l'ensemble des emprunts contractés par les collectivités locales.

Article 2 :

La commune disposera pour retirer les fonds, d'un délai de six mois à partir de la date de la signature du contrat par le représentant de la Caisse d'Épargne.

Si, à l'expiration de ce délai la totalité des fonds n'a pas été retirée, il sera procédé à l'annulation du contrat ou à la réduction de son montant.

Article 3 :

Pour se libérer de la somme empruntée, la commune paiera quinze annuités constantes comprenant le capital et les intérêts calculés au taux indiqué ci-dessus.

Elle s'engage pendant toute la durée du prêt, à créer et à remettre en recouvrement en cas de besoins les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des annuités.

Article 4 :

Toute annuité non versée à la date où elle sera devenue exigible portera intérêt de plein droit à partir de cette date au taux du prêt majoré de trois unités.

Article 5 :

La commune aura la faculté d'effectuer des remboursements par anticipation au cours de la deuxième moitié de la période d'amortissement mais seulement à la date d'une échéance normale et avec préavis d'un an.

Ces remboursements donneront lieu au paiement d'une indemnité égale au montant d'un semestre d'intérêts du capital remboursé avec anticipation.

Article 6 :

La commune s'engage :

1) A affecter, dès leur encaissement, des remboursements anticipés pour lesquels il ne sera exigé ni préavis, ni indemnité, les subventions qui viendraient à être attribuées après la réalisation du prêt et auraient pour effet de réduire sa participation dans le coût de l'opération à une somme inférieure au montant du prêt.

2) A reverser sans délai, les sommes non employées dans le cas où l'opération pour laquelle le prêt a été consenti ne serait pas réalisée ou serait d'un coût inférieur au montant prévu.

Article 7 :

La commune prendra à sa charge les impôts présents et futurs ainsi que les droits et faire pouvant résulter du présent emprunt.

Article 8 :

M. le Maire est autorisé à signer le contrat et à intervenir pour régler les conditions du prêt.

SYNDICAT DE COMMUNES POUR LE PERSONNEL. MÉDECINE DU TRAVAIL.

Le Conseil accepte que la commune adhère au service intercommunal proposé par le syndicat de communes en vue de l'organisation du service de médecine du travail et donne délégation au syndicat pour l'organisation de ce service.

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DE LA RÉGION DE GRAND-COURONNE. MODIFICATION DU TITRE.

A la demande du syndicat d'électrification, le Conseil donne son accord pour que le syndicat intercommunal d'électrification rurale de Grand-Couronne soit dénommé « Syndicat intercommunal d'électrification rurale de la région de Sauternes ».

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION MENÉE PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS.

Le Conseil Municipal,

considérant que la circulaire ministérielle préparant la rentrée de 1979 risque de porter atteinte à la qualité du service public d'éducation par la fermeture de nombreuses classes, le Conseil Municipal apporte son soutien à l'action menée par le Syndicat National des Instituteurs (S.N.I./P.E.G.C.), à savoir :

— Opposition à toute fermeture de poste susceptible d'entraîner dans une école une moyenne supérieure à 25 élèves par classe ;

— Abaissement des effectifs à 25 élèves pour toutes les classes de l'école élémentaire et à 30 élèves pour les classes de l'école maternelle, dès la rentrée 1979.

PARTICIPATION AU DÉFICIT DE L'AÉRODROME DE ROUEN-BOOS.

M. le Maire donne connaissance au Conseil, d'une lettre du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen sollicitant la participation annuelle à la couverture du 1/6 du déficit d'exploitation de l'aérodrome de Rouen-Boos qui s'élève pour 1979 à 924 491 F.

Le Conseil, après en avoir délibéré, prend l'engagement de couvrir sa part du 1/6 du déficit selon la proportion qui est habituellement la sienne dans la répartition des charges du SIVOM et ce, pour l'année 1979 exclusivement.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE.

M. le Maire soumet au Conseil le programme d'entretien de la voirie communale pour 1979, proposé par la Direction de l'Équipement.

Ce programme prévoit le renouvellement des enduits superficiels, c'est-à-dire réparation à l'émulsion sur parties dégradées en surface et revêtement 6/10 quartzite, sur les voies suivantes :

- Côte Albert-Lambert (partie basse) ;
- Rue des Canadiens ;
- Rue Quicampet ;
- Rue de Seine.

Le coût total de ces travaux s'élève à 8 000 F. Le Conseil donne son accord et décide d'inscrire une somme de 8 000 F en section d'investissement du budget primitif de 1979.

RÉFECTION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CIMETIÈRE. FINANCEMENT.

Le Conseil, suite à la délibération du 18 septembre 1978, décidant :

1) Le classement dans la voirie communale de la route d'accès au cimetière.

2) L'inscription au budget de 1979, section d'investissement, d'une somme de 52 600 F pour la remise en état de cette voie, décide l'exécution de ces travaux, et fixe, comme suit, le plan de financement de ceux-ci.

A) Coût total du projet : 52 500 F.

B) Financement du projet : subvention départementale (F.S.I.R.) : 10.500 F ;

— Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne de Rouen : 42 000 F.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE. POINTS DANGEREUX.

Suite à une lettre de M. Tony LARUE demandant s'il existe sur le territoire de la commune, des points dangereux susceptibles d'être aménagés, le Conseil estime qu'il convient de signaler :

— Toute la traversée de La Bouille rendue dangereuse par suite du trafic intense des poids lourds ;

— Le trafic du bac, le dimanche, dangereux pour les voitures qui veulent accéder au parking en bordure de Seine.

COURSE DE CÔTE.

Suite à une lettre de M. MONIN qui propose la date du 17 juin pour l'organisation de la course de côte, le Conseil estime qu'en raison de circonstances locales (première communion notamment) cette épreuve ne pourra se dérouler à la date prévue.

COLLECTE DE VERRE.

Suite à la proposition faite par la Société Ecco-Verre de Maromme, pour la collecte du verre, à La Bouille, par container, le Conseil est favorable à cette proposition, sous réserve que le container soit mis à la disposition de la Municipalité, gratuitement, que la société prenne en charge son enlèvement et son transport et qu'elle verse à la commune une redevance de 40 F par tonne de verre récupéré.

PRÉVENTION ROUTIÈRE.

M. THOMAS Jean est désigné comme correspondant municipal de la prévention routière.

SÉANCE DU 4 MAI 1979 (21 heures)

Le quatre mai mil neuf cent soixante dix-neuf, à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de La Bouille en séance publique, sous la présidence du docteur CHEVALLIER, Maire.

Étaient présents : Docteur CHEVALLIER, Maire ; MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, Adjoints ; Mme BERNIÈRES, MM. LEFEEZ, SAINTPÈRE, LENOUEVEL, FACQ, CHAPERON, BOULET, THOMAS Jean-Jacques, THOMAS Jean, formant la majorité des membres en exercice.

Mme BERNIÈRES a été élue secrétaire.

ACHAT ET ÉCHANGE DE TERRAIN POUR L'AMÉNAGEMENT DU VRACQ.

En vue de l'aménagement du Vracq, le Conseil décide :

1) D'acheter au port autonome de Rouen la parcelle de terrain lui appartenant, sise à La Bouille, cadastrée section AD n° 8 pour une superficie de 5201 mètres carrés moyennant le prix de 21 000 F.

2) D'acheter à la Société Amadis, 15, rue Emile-Deschanel à Courbevoie, un terrain sis au Val-de-la-Haye (Seine-Maritime) d'une superficie de 13 333 mètres carrés à prendre dans une parcelle plus grande, cadastrée section AB n° 52 et 53 moyennant le prix de 45 F le mètre carré.

3) D'échanger ce terrain contre un terrain appartenant à l'Etat, géré par le port autonome de Rouen sis à La Bouille, cadastré section AD n° 1, 48, 49, 50, 51, d'une superficie de 29 786 mètres carrés.

4) D'autoriser le Maire à signer les actes et à intervenir pour les acquisitions et l'échange ci-dessus indiqués.

CHOIX DU PROMOTEUR POUR L'AMÉNAGEMENT DU VRACQ

M. le Maire invite le Conseil à choisir le promoteur pour l'aménagement du Vracq. Le choix doit se faire entre M. JOURDAN de Rouen, et M. HAYET de Moulins, les deux seuls promoteurs à avoir présenté un projet.

Après que chaque conseiller ait donné son opinion sur les deux projets, il est procédé au vote au scrutin secret.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

- Inscrits 13
- Votants 13
- M. JOURDAN 9 voix
- M. HAYET 4 voix

C'est donc le projet de M. JOURDAN qui est retenu.

SÉANCE DU 23 JUIN (à 17 heures)

Présents : Docteur CHEVALLIER, Maire ; MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, Adjoints ; Mme BERNIÈRES, MM. BOULET, CHAPERON, FACQ, LEFEEZ, LENOUEVEL, THOMAS Jean-Jacques, SAINTPÈRE.

Excusé : M. THOMAS Jean.

SALLE POLYVALENTE

En vue de la construction prochaine d'une salle polyvalente, M. le Maire soumet au Conseil plusieurs projets présentés respectivement par :

— La Société QUILLE, la Société Auxiliaire d'Entreprises (S.A.E.), les Etablissements WEISROCK et l'Omnium Bois et Bâtiments.

Après étude, et avant le choix définitif qui n'interviendra que dans quelques semaines, le Conseil souhaite avoir les renseignements suivants :

1°) — Sur le projet S.A.E. :

— La part des Entreprises Locales dans la construction de la salle ;

— Le prix des différents types de salles ;

— L'endroit où se trouve, dans la région, une salle déjà construite par la Société.

— La possibilité d'examiner une maquette.

2°) — Sur le projet QUILLE :

— L'avis de M. LEFORT, Architecte des Bâtiments de France.

D'autre part, M. ADRIEN, l'Architecte chargé de l'aménagement du Vracq a été pressenti pour l'étude d'un projet de salle polyvalente.

LOCAL DES POMPIERS

Le problème du futur local des sapeurs-pompiers est toujours d'actualité. C'est pourquoi, le Conseil, parmi les solutions envisagées, propose l'achat éventuel du garage JOFFET, qui pourrait être utilisé, également, pour les véhicules communaux, charge le Maire de se mettre en rapport avec le propriétaire et de faire une proposition au Lieutenant-Colonel PETTERE, commandant le groupement des Sapeurs-Pompiers.

La Commission des travaux ira voir sur place, l'état du bâtiment.

AMÉNAGEMENT DU VRACQ - DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Suite à la délibération du 4 Mai 1979, date du dépôt 14 Mai 1979, décidant l'achat et l'échange de terrain pour l'aménagement du Vracq, le Conseil demande à M. le Préfet, pour ce projet, la déclaration d'utilité publique d'urgence.

A. S. B. M.

L'Assemblée Générale du club a eu lieu le vendredi 22 juin dans la Mairie de La Bouille.

Résultats et compte rendu des trois sections, football, tennis de table et pétanque, et préparation de la saison prochaine ont fait l'objet de cette réunion.

Le bureau est reconduit dans son intégralité avec le renfort de quelques personnes de Moulineaux qui permettront de faciliter le problème du transport des équipes de jeunes.

Une réunion des parents à ce sujet aura lieu le vendredi 21 septembre, à 18 h 30, à Moulineaux.

FOOTBALL

Près de 90 jeunes et 35 seniors ont pratiquement résigné leur licence pour la prochaine saison. On notera le retour sympathique de TEMPERTONN Yannick après 3 saisons au FCR et l'arrivée d'un joueur du Houlmé.

RÉSULTATS

L'équipe 1^{re} termine 5^e en 1^{re} Division.

L'équipe 1 B termine 7^e en 3^e Division.

Les Juniors derniers rejoueront en 3^e Division.

Les Cadets 1 4^e et les Cadets 2 6^e sur 12, c'est bien.

Les Minimes 6^e sur 10. Les Pupilles 2^e et les Poussins en milieu de classement donnent satisfaction.

Il est envisagé de recréer une équipe du dimanche matin Seniors avec renfort de Juniors éventuellement.

TENNIS DE TABLE

Toujours une quinzaine de licenciés sous la responsabilité de M. CARON. Le gros problème étant le manque de place pour installer la table. Deux équipes évoluent en District 3 et 4.

PÉTANQUE

60 licenciés encadrés par MM. DIEUDRE, JOLY, CADOT D., VAN HOVRÉ, MASSE organiseront encore cette saison 2 concours Fédéraux. Un de ces concours aura d'ailleurs lieu à La Bouille fin juillet.

CYCLOTOURISME

Une section de cyclotourisme pourrait se constituer à La Bouille. Ceux et celles que ce sport intéresse peuvent s'adresser à M. FESSART.

Francis DUQUESNE.

VIE SCOLAIRE

ÉCHANGES SCOLAIRES

Dans le cadre du Jumelage La Bouille/Whitchurch, des échanges ont eu lieu, cette année, entre les écoles primaires des deux petites villes jumelles.

Ce furent, d'abord, onze écoliers anglais, âgés de 9 à 11 ans, qui vinrent à La Bouille du 19 au 25 Mai, accompagnés de leur institutrice Mme NIXON.

Pendant près d'une semaine, ils furent hébergés par leurs camarades français. Ils eurent ainsi l'occasion de partager la vie d'une famille française, de prendre contact avec un milieu scolaire nouveau pour eux et d'apprécier les charmes de La Bouille et de ses environs grâce à des sorties : visite du Château Robert-le-Diable, du parc zoologique de Clères et de Rouen.

Ce furent donc onze enfants ravis qui reprirent le chemin de l'Angleterre, au matin du 25 Mai.

Parmi les « good-bye » et « au revoir » échangés entre jeunes Anglais et Français, on pouvait entendre également, des « à bientôt », le voyage retour à Whitchurch des jeunes Bouillais ayant été, en effet, programmé du 27 juin au 2 juillet.

Aussi, avec quelle impatience chacun attendait-il le jour du départ !

Le 27 juin, personne ne manquait à l'appel. A 9 h 30, onze Bouillais de 9 à 11 ans (1) montaient dans les voitures gentiment mises à leur disposition par les parents et les membres du Comité de Jumelage (même chose pour le retour) et prenaient la route du Havre encadrés par M. et Mme FITTE et Mme T'HART.

La plupart d'entr'eux n'avaient jamais traversé le « Channel ».

Quel émerveillement à bord du « Léopard » de la Compagnie « Normandy-Ferries » !

La traversée Le Havre-Southampton effectuée sous un soleil radieux, ainsi que le retour d'ailleurs, fut un véritable enchantement pour tous.

A Southampton, le groupe fut accueilli par une délégation de Whitchurch et le trajet se fit en voiture.

Arrivée attendue. « Hello, comment ça va ». Après ces retrouvailles chaleureuses, les enfants sont conduits dans leurs familles d'accueil respectives. Le séjour fut des plus agréables. Nos amis anglais avaient très bien fait les choses et préparé un programme intéressant. Citons notamment : le jeudi : transport en train jusqu'à Swindon, à une cinquantaine de kilomètres de Whitchurch, où une grande partie de la journée fut consacrée à la natation dans la magnifique piscine de la ville. Le samedi, visite par quelques familles d'accueil, de Londres ou du Château de Windsor.



Que de souvenirs !

Le travail scolaire n'a pas été négligé pour autant. Nos jeunes Bouillais allèrent à l'école avec leurs camarades anglais, une école très différente de la leur, en ce qui concerne le choix des disciplines, les horaires... Mais justement, l'intérêt de ces échanges n'est-il pas de voir quelque chose de différent et surtout de créer des liens d'amitié ?

Pour clore ce séjour, les jeunes écoliers anglais avaient convié leurs camarades français à des jeux organisés à l'école, le dimanche, en fin d'après-midi. Tout le monde put se rafraîchir et se restaurer au buffet préparé par les parents.

C'est donc avec beaucoup de regret que l'on se quitta lundi matin, en se promettant, bien sûr, de correspondre et surtout de se revoir.

Une expérience originale à continuer.

R. FITTE.

(1) Noms des enfants qui ont participé à ce voyage : Carole AUZANNE, Delphine LEMARIEY, Valérie VALOGNES, Margot et Suzanne T'HART, Philippe JAOUEN, Philippe CORDIER, Fabrice BOUTEILLER, Guillaume FACQ, Cyrille de SAGAZAN, Pierre BETTENCOURT.

VOYAGE DE FIN D'ANNÉE

Cette année, les élèves de La Bouille ont fait leur traditionnel voyage de fin d'année au Havre pour visiter « en vedette » les installations de ce grand port. Le 2^e de France après Marseille et le 3^e d'Europe après Rotterdam et Marseille.

La visite, commentée par un guide, dure une heure et permet de voir notamment :

- Le poste de déchargement des pétroliers ;
- Les cales de réparations et d'entretien des grands navires ;
- Le quai des paquebots et celui des ferries ;
- Les installations portuaires : nouveau sémaphore, radar, etc ;
- Le port des yachts.

Nous pûmes apercevoir, également, le paquebot « FRANCE » qui doit prochainement quitter définitivement Le Havre pour reprendre du service, sous d'autres cieux.

Après cette très instructive visite, le voyage se poursuit dans la forêt de Montgeon où l'on s'installa pour pique-niquer.

Plusieurs aires de jeux ont été aménagées en cet endroit verdoyant.

L'après-midi passa très vite, trop vite même pour certains qui ne se lassaient pas de balançoires, toboggans ou promenades à cheval...

Tout a une fin.

Si, à l'aller, nous avions franchi le pont suspendu de Tancarville, au retour, nous traversâmes le pont à haubans de Brotonne, deux joyaux modernes de la Normandie qui complètent bien son attrait naturel.

R. FITTE.



DISTRIBUTION DES PRIX

26 Juin 1979

PALMARÈS

CM 2

Prix d'Excellence :

Carole AUZANNE, Pierre BETTENCOURT.

Prix d'Honneur :

Delphine LEMARIEY, Margot T'HART, Valérie VALOGNES.

Mention Bien :

Valérie SCHAPMANN.

Mention Assez Bien :

Philippe JAOUEN, Mariène SAUVAGE.

Ont obtenu des Prix :

François COLLET, Nathalie GROULT, Franck PIERMARIA.

CM 1

Prix d'Excellence :

Frédéric COHEN.

Prix d'Honneur :

Guillaume FACQ.

Mention Bien :

Françoise ALVAREZ, Franck BAILLEUL.

Ont obtenu des Prix :

Fabrice BOUTEILLER, Philippe CORDIER, Franck GROULT, Philippe MOKBEL, Nathalie SCHAPMANN.

CE 2

Prix d'Excellence :

Cécile COHEN.

Prix d'Honneur :

Cyrille DE SAGAZAN.

Mention Très Bien :

Alexandre HUET.

Mention Bien :

Valérie BENQUET.

Mention Assez Bien :

Suzanne T'HART, Martial ROUSSEL.

Ont obtenu des Prix :

Emmanuel PETIT, Stéphane GROULT, Laurence VANNUFFEL, Valéry MORALES, Johannès PIERMARIA.

CE 1

Prix d'Excellence :

Sébastien BOULCH.

Prix d'Honneur :

Cyril LEMARIEY.

Mention Bien :

Jocelyn DUBOIS, Nathalie RUQUIER, Katia PETIT, Pascal AUBER.

Ont obtenu des Prix :

Christophe TRANEL, Karine DELAUNAY, Emmanuel DELAUNAY, Laurent GROULT, Sandrine ROUSSEL.

COURS PRÉPARATOIRES

Prix d'Excellence :

Maxime FACQ, Magalie SAUVAGE.

Prix d'Honneur :

Eddy VOLPILLIERE.

Mention Bien :

Lydie RUQUIER, Marie-Amélie DE SAGAZAN.

Mention Assez Bien :

Sophie SMOLA, Franck RUQUIER, Christine HARD.

Ont obtenu des Prix :

Stéphane BURGOT, Mickaël GROULT.

SECTION MATERNELLE - 2^e Section

Prix d'Excellence :

Nathalie MORALES, Stéphane ROUSSEL.

Prix d'Honneur :

Estelle COLLET, Magali BRULIN.

Mention Bien :

Nicolas COHEN.

Mention Assez Bien :

Cyril ALLAIN, Isabelle RUQUIER, César ALVAREZ, David TRANEL, Frédéric THOMAS, Boris FACQ, Madji DJOUMMAD.

SECTION MATERNELLE - 1^{re} Section

Mention Assez Bien :

Malory VOLPILLIERE, Fabienne RUQUIER, Karine MADRU, Jérôme GROULT, Sébastien KUCKURUTZ, Nadia DJOUMMAD, Sophie SAUZEREAU.

COMITÉ DES FÊTES



Pour notre Comité des Fêtes, ce deuxième trimestre est illustré par deux innovations importantes : le Premier Salon de Mai et la Kermesse organisée conjointement avec le Comité de Jumelage.

Le Premier Salon de Mai qui a eu lieu au Grenier à Sel du 24 Mai au 6 Juin fut indiscutablement un succès. Vous avez encore en mémoire les articles parus dans la Presse locale vantant la qualité des tableaux exposés et nous remerciant d'avoir permis à cette occasion d'admirer des œuvres de notre invité d'honneur et ex-Bouillais, Pierre-Eugène DUTEURTRE.

35 artistes ont répondu à notre appel et nous ont confié 64 œuvres.

Comme dans tous les Salons, nous avons prévu l'attribution de trois médailles d'or, d'argent et de bronze. Une urne était installée dans le Grenier à Sel, invitant les visiteurs à donner leur avis sur les œuvres exposées. Il y eut 350 bulletins de vote dans l'urne.

A l'issue du Salon, le Jury, tenant compte de ce vote, décerna les Prix :

— Médaille d'Or à M. Louis-Jacques VIGON pour son tableau « Camping nautique » qui a été acquis par la Commune et que l'on peut admirer à la Mairie ;

— Médaille d'Argent à Madame Alberte NANCEY pour son tableau « Le Port de Guilvinec ». Qu'il me soit permis à cette occasion de remercier Madame NANCEY pour son dévouement tout au long de ce Salon.

— Médaille de Bronze à M. André RENAULT pour son tableau « Neige en Normandie ».

Enfin, un prix spécial offert par la Galerie Saint-Michel fut attribué à M. Bernard HERANVAL pour son tableau « Honfleur ».

Lors du vin d'honneur clôturant le Salon, Monsieur le Maire, après avoir remercié tous les participants, souhaita que la

tradition du Salon de Mai se perpétue au fil des ans. Nous ne pouvons qu'approuver ce projet surtout que, malgré notre inexpérience en la matière, cette manifestation a rapporté pour la caisse du Comité des Fêtes, une somme de 1500 F. Nous nous associons donc au souhait de M. le Docteur CHEVALLIER pour continuer cette exposition qui correspond bien à la vocation artistique de notre commune.

Parlons maintenant de la Kermesse du 10 Juin. Quel temps ! Les Dieux de la météorologie se liguèrent contre nous ! Et pourtant, quel succès. En effet, les Comités organisateurs ont plus d'une raison de se réjouir :

— Tout d'abord, de la participation de toute la Commune soit sous forme de dons, soit en participant le samedi sous un soleil lourd au montage des stands, soit le dimanche, sous la pluie, en animant ces stands.

— Ensuite, de l'affluence, dans des conditions climatiques, il faut le rappeler, désastreuses, qui nous a surpris. Toute la population de La Bouille est venue et, je pense, ne le regretta pas

— Enfin, et cela en découle, de la réussite financière de cette entreprise. Sachez, comme cela a été annoncé à la réunion du 24 juin à laquelle furent conviés tous les participants, que cette kermesse a rapporté plus de 11 000 F aux Comités organisateurs. Ceux-ci se doivent de dire à tous un grand merci.

Cette bouffée d'oxygène (je parle de la moitié du bénéfice de la kermesse) va nous permettre de faire de belles Fêtes de La Bouille cette année. Elles auront lieu du 21 au 24 juillet, et le thème de la « Retraite aux Parapluies » sera : LA BOUILLE HANTÉE ! A vos fantômes !

Souhaitons que le temps et la participation des Bouillais nous soient aussi cléments que pour la kermesse.

Le Président du Comité des Fêtes,

J.-P. FACQ.



Fête de La Bouille 1979

PROGRAMME

SAMEDI 21 JUILLET

12 heures :

Départ des 24 Heures de LA BOUILLE sur mini circuit. (Grenier à sel).

17 heures :

Ouverture de la Fête Foraine.

21 heures :

Bal (Terrain de sport).

DIMANCHE 22 JUILLET

10 h 45 :

Messe avec la participation de l'Harmonie de BOURG-ACHARD.

12 heures :

Arrivée des 24 Heures de LA BOUILLE.

12 h 15 :

A la Mairie - Apéritif offert par la Maison Berger.

15 heures :

Match de Football : Pompiers de LA BOUILLE contre une sélection de la commune.

Pendant l'après-midi : Exposition du matériel de lutte contre l'incendie.

18 heures :

A la Mairie - Apéritif offert par Berger et remise de Coupes aux vainqueurs des 24 Heures et du match de football.

21 heures :

Bal sur la place du Bateau.

23 heures :

Feu d'artifice tiré sur les berges de la Seine.

LUNDI 23 JUILLET

A partir de 15 heures :

Jeux pour les enfants de la Commune.

MARDI 24 JUILLET

21 h 30 :

Retraite aux parapluies sur le Thème « LA BOUILLE HANTÉE »
Avec la participation de l'Harmonie et des Majorettes de LA MAILLERAYE.

Après la Retraite, BAL (terrain de sport).

KERMESSE DU 10 JUIN 1979

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET LE COMITÉ
DE JUMELAGE DE LA BOUILLE

JEUX DE LA CORDE

La longueur exacte était de 4,03 mètres.

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Liste des Numéros Gagnants

07	42	67	81
105	145	158	195
213	238	269	283
323	339	359	389
410	427	465	498
511	537	565	598
608	645	673	692
723	728	754	788
815	828	873	878
910	948	968	981
1011	1035	1055	1096
1110	1141	1164	1191
1211	1240	1274	1300
1312	1342	1370	1380
1410	1445	1455	1491
1516	1550	1575	1600
1624	1629	1664	1698
1707	1733	1753	1782
1819	1848	1855	1898
1914	1941	1972	1983
2016	2050	2068	2079
2109	2150	2175	2178
2218	2246	2260	2284
2322	2341	2366	2392
2401	2439	2468	2498
2504	2533	2566	2588
2622	2650	2657	2699
2724	2750	2753	2776
2821	2826	2855	2878
2902	2926	2964	2978

Le numéro 1550 gagne le poste TV.

Comment se porte le Comité de Jumelage

L'activité du Comité de Jumelage ne s'est pas ralentie, en ce premier semestre de l'année 1979, loin s'en faut. Outre la préparation de la kermesse qui a mobilisé toutes les bonnes volontés, les contacts avec Whitchurch se sont poursuivis par la réalisation de projets fort intéressants, dont on lira, par ailleurs, le compte rendu : je veux parler du déplacement de nos jeunes footballeurs outre-Manche, ainsi que de l'échange de petits écoliers. Mrs NIXON, leur institutrice, a été ravie de l'accueil fait à ses élèves, à elle-même et à sa famille ; j'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de M. CLAXTON, Président du Comité de Jumelage de Whitchurch, qui me demande de transmettre ses chaleureux remerciements aux familles qui ont accueilli les petits Anglais. A l'heure où j'écris ces lignes, les petits Bouillais s'apprentent à partir pour Whitchurch où, j'en suis persuadé, ils seront reçus à bras ouverts.

Par ailleurs, les membres du Comité de Jumelage sont certes très satisfaits du résultat de la kermesse. L'union avec le Comité des Fêtes, et son si sympathique Président, a permis ce succès, succès sur le plan financier, certes, mais encore plus importants peut-être, succès d'amitié et de solidarité entre les deux comités et aussi entre tous les Bouillais qui n'ont pas hésité à « se mouiller » en venant sur le terrain de sports, en ce dimanche 10 juin, nous apportant le témoignage de leur générosité et de l'intérêt qu'ils portent à cette réalisation.

Qu'il me soit permis de dire un mot d'un stand qui a quelque peu intrigué certains : je veux parler de celui des deux « dames anglaises » qui ont vendu, au profit de la kermesse, de menus objets réalisés par elles-mêmes, ou, en tous cas, « made in England ». Ces dames, Mrs BENTLEY et sa belle-sœur, Mrs SMITH, ne sont pas de Whitchurch, mais de Croydon, dans la banlieue de Londres. Depuis vingt ans, elles sélectionnent des familles anglaises qui accueillent, chaque été, mes élèves, et, tous les ans, au mois de juin, elles viennent passer quelques

jours à La Bouille ; quand la kermesse fut décidée, un coup de téléphone à Croydon suffit et... trois semaines plus tard, je ramenais d'Angleterre une valise pleine à craquer d'objets divers. Ce petit stand britannique, surmonté de l'« Union Jack » avait pour but de rappeler que notre kermesse était placée sous le signe de l'amitié franco-britannique.

Pourquoi ne pas rêver un peu et imaginer que lors de futures kermesses, au côté de nos Aînés dont le stand était remarquable, nos amis de Whitchurch viendront eux aussi nous offrir le fruit de leur savoir faire ? Et pourquoi n'irions nous pas, un jour, avec « armes et bagages », tenir nous aussi des stands sur les bords de la Tamise ?

Sans nous laisser griser par le succès de cette kermesse ni par des rêves d'avenir, votre générosité nous permet d'envisager de nouvelles étapes dans le développement de nos relations avec Whitchurch :

— Une équipe de football de notre cité jumelle est attendue à La Bouille, au printemps prochain.

— Autre projet qui nous tient à cœur : après les garçons, ce sont les jeunes filles de La Bouille que nous emmènerons outre-Manche, l'an prochain, pas pour y disputer un match de football, mais peu importe le « prétexte », l'essentiel pour nous sera, une fois de plus de créer le contact et de faire naître des amitiés.

Encore un autre beau projet : le Docteur CHEVALLIER envisage d'emmener les Aînés de La Bouille à Whitchurch ! Un magnifique voyage en perspective !

Certes, nous attendons toujours la visite de la chorale de Whitchurch. Souvent annoncée, toujours remise à plus tard, elle finira bien par venir, cette chorale, et nous l'accueillerons à bras ouverts !

Comme vous pouvez le constater, nous essayons de faire participer à tous ces contacts le plus de Bouillais possible, depuis les très jeunes jusqu'aux... moins jeunes. La manière dont, à l'occasion de la kermesse, toutes et tous, jeunes et moins jeunes, avez répondu à notre appel par vos dons, vos lots, votre présence, votre travail, est le plus bel encouragement que vous pouviez nous donner à poursuivre dans cette voie.

Edouard BALTUS.

P.S. — Selon ce que rapportent des voyageurs qui reviennent de là-bas, la chorale anglaise serait dans nos murs le 23 septembre prochain, conduite par le nouveau Recteur de Whitchurch.

VOYAGE A WHITCHURCH DU 23 AU 26 MARS

Comme annoncé dans notre bulletin de janvier, 17 jeunes de La Bouille de 15 à 18 ans sont allés passer un week-end chez nos amis Anglais. Ce groupe de garçons avait pour objectif de défendre les couleurs bouillaises sur un terrain de foot, mais surtout pour beaucoup de découvrir l'Angleterre et une traversée en mer par la même occasion.

Partis le vendredi 23, à 20 heures, de La Bouille en car, embarquement, à 23 heures au Havre sur un car-ferry de la Townsend et arrivée à Southampton, à 7 heures du matin. Nous vous passerons les détails de la traversée, mais pour un grand nombre de nos jeunes les occupations ne devaient pas manquer car peu ont dormi cette nuit-là.

Vers 9 heures, arrivée à Whitchurch, accueil chaleureux de nos amis anglais autour d'un thé ou café, répartition dans les familles, en principe 2 par 2, le groupe se reformait à 14 heures pour se rendre à Reading, ville voisine moderne où le shopping fut de rigueur. Le soir une Party réunissait nos garçons et des jeunes Anglais et Anglaises ! Jusqu'à minuit.

Le match de dimanche après-midi ne se déroula pas dans les meilleures conditions souhaitées, une pluie continue accompagnée de vent glaçait joueurs et spectateurs, mais malgré tout, l'ambiance y était et notre gardien de but BOULANT ne fut pas le moins remarqué et applaudi ; ses interventions dans la boue à elles seules faisaient le spectacle, il est dommage que le temps ne fut pas favorable pour concrétiser nos dires par quelques clichés.

Nos 17 joueurs se sont relayés en vain, il fallait s'incliner sur le terrain de l'adversaire, mais précisons quand même que plus de la moitié n'avaient jamais chaussé le crampon.

Le soir, départ à 20 heures avec déjà des séparations difficiles pour certains à croire qu'il ne faut pas beaucoup de temps pour se lier d'amitié. Malgré quelques difficultés de

langage, le séjour dans les familles s'est passé dans les meilleures conditions. Nos amis anglais se sont confortablement mis à la portée des jeunes visiteurs afin que leur reste le meilleur souvenir possible et l'envie de renouveler cette expérience.

La traversée du retour fut un peu plus mouvementée, mais cette fois la fatigue aidant tout le monde trouva le sommeil. En conclusion, un échange très sympathique qui doit laisser certainement de bons souvenirs en attendant (c'est maintenant prévu) la visite des garçons anglais au printemps prochain. Notons la très bonne tenue de nos jeunes qui facilita le voyage.

L'encadrement était assuré par MM. DUQUESNE, AUZANNE, BOUTEILLER accompagnés de leurs épouses. L'interprète indis-

pensable : Mlle QUESNEY, étant également du voyage Mme LE STUM et sa fille et Mme CHEVALLIER.

Le groupe de garçons comprenait :

ALLAIS Eric, BONNAMY Eric, BOULANT Fabien, CHEVALLIER Philippe et Patrick, CONNAN Stéphane, DEMOGET J.-Luc, DUQUESNE Franck, ERCKAMNN Eric, GILLES Laurent, GIFFARD Bruno, PIGNY Sylvain, SANCHEZ Garcia et Pépito, SCHAPMANN Francis, SÉMÉNOWICZ Stéphane, VALOGNE Pascal.

Encore merci à nos hôtes de Whitchurch pour cet accueil si chaleureux.

Francis DUQUESNE.

ASSOCIATION AMICALE D'ENTR'AIDE DES AINÉS

Le 4 avril dernier, l'Assemblée Générale de notre association a approuvé l'activité de son bureau et lui a renouvelé sa confiance.

J'en rappelle la composition :

Président : M. DEHAVANNE ;

Vice-Présidents : M. SAINTPÈRE et M. l'abbé CALIPPE ;

Trésorier : Mme GUILBERT ;

Secrétaire : M. PREL ;

Membres : Mmes DELARUE et BACHELET, Mlle LARCHEVÈQUE. M. CHEVALLIER, Maire, étant Président d'Honneur.

Nous avons organisé en 1978, tous les 3^e mardi du mois une séance « Club du 3^e âge » qui comporte différents jeux, des bavardages, et le service de petits biscuits avec café ou boissons. Ces réunions continuent en 1979. Elles ont été agrémentées parfois par des projections cinématographiques. L'association a participé à la fête de La Bouille en présentant un groupe (le mois de décembre). Le premier octobre, nous avons célébré le trentième anniversaire de l'Association ; ce fut un grand succès.

Pour Noël et Pâques, nous avons fourni un substantiel colis à chaque adhérent très apprécié. De plus, nous nous sommes efforcés d'apporter notre soutien à nos adhérents malades et de manifester par une gerbe notre sympathie aux familles de ceux d'entre nous qui malheureusement nous ont quittés.

A l'occasion de la kermesse récente, nos adhérentes ont pris en charge le stand spécial « Exposition-vente des travaux des Aînés ». J'ai été agréablement surpris des merveilles que les membres de notre association peuvent réaliser et du dévouement dont ils sont capables.

Je crois que le bilan de notre Amicale est positif. Je profite de la place qui m'est octroyée ici pour remercier tous ceux qui ont participé à son bon fonctionnement : les membres du bureau, ceux ou celles qui sont toujours prêts à donner leur aide, nos membres d'honneur et honoraires, la DDAS, et bien sûr Mme FITTE et la Municipalité, sans qui tout cela ne serait pas possible. J'adresse aussi un appel pressant aux quelques Aînés qui n'ont pas encore jugé bon d'être des nôtres. Qu'ils viennent vite nous rejoindre !

Le Président : M. DEHAVANNE.

SORTIE ANNUELLE DU 13 JUIN

Première heureuse surprise pour cette sortie : l'apparition de Madame LAMBERT notre doyenne, qui avait fait l'effort de descendre, à petits pas, la côte pour venir se joindre à notre groupe. Autre heureuse surprise : la présence de Monsieur FITTE qui avait pu se libérer pour ce jour de ses obligations professionnelles. Monsieur CHEVALLIER, Maire, nous honorait aussi de sa présence.

Le car était donc bien rempli au moment du départ et une bonne journée s'annonçait malgré les nuages assez nombreux qui assombrissaient le ciel.

Un premier arrêt avait lieu à Clères où un bon et réconfortant déjeuner nous attendait. En raison des ondées, nous n'avons pas effectué la visite du parc, mais par contre, Monsieur le Maire nous a offert l'entrée du Musée des vieilles voitures et motos. Nous y avons vu tous ces modèles anciens qui nous ont rappelé les « bolides » de notre jeunesse.

Par Auffay où l'église s'ornementait de 2 curieux Jaquemarts et la vallée de la Scie, nous gagnons Dieppe où nous arrivons sous la pluie. L'hôtel du Rhin dont la façade se dresse sur la grande esplanade face à la mer nous accueille avec sa grande salle et des tables réservées coquettement servies.

Nous nous y installons à notre fantaisie et un bon et copieux repas nous est servi. Chacun peut amplement satisfaire sa faim et sa soif, les plats étant passés plusieurs fois et les cruches étant toujours renouvelées. Desserts, café, pousse-café. Pour finir, Monsieur SAINTPÈRE qui vient de recevoir une décoration largement méritée offre le champagne. Pendant le toast général qui s'en suit, nous adressons une pensée émue aux Aînés qui pour des raisons diverses, en particulier leur état de santé, n'ont pu participer à cette sortie.

Un coup de soleil étant apparu, nous pouvons aller faire du shopping dans les rues bien animées de la ville. Pour ceux qui le désirent, ils peuvent aller admirer la gare maritime avec les bateaux faisant le trajet France-Angleterre, ou encore se perdre un instant dans les petites rues de la cité.

Mais il faut repartir. Rendez-vous au car qui cette fois prend la route pittoresque de la côte qui nous offre de belles vues à gauche sur la belle campagne normande, à droite sur l'immensité de la mer.

Après Saint-Valéry, nous arrivons au chantier de la centrale atomique de Paluel. Ce n'est pas le lieu ici de discuter écologie, il nous suffit d'admirer l'immensité des travaux et grâce à un grand tableau, essayer de comprendre « un peu » le pourquoi de ces constructions gigantesques qui face à la mer se développent sous nos yeux ; la première tranche est presque terminée et la centrale sera fonctionnelle en 1982.

Cette halte terminée, par Cany, nous gagnons Yvetot où à l'hôtel de la Gare tout est prêt pour nous recevoir.

Charcuterie, gâteaux et de quoi nous rafraîchir à notre gré, nous sommes comblés. De joyeuses chansons, mais aussi des tristes, poignantes ou romantiques, mettent en valeur nos artistes amateurs et chacun se sent heureux dans cette bonne ambiance amicale.

Mais le temps passe et il nous faut rentrer. Par l'élégant pont de Brotonne, nous retrouvons La Bouille ; il est déjà 10 heures du soir, nous n'avons pas vu le temps s'écouler.

Il faut se séparer après cette journée qui, malgré les moments pluvieux, a vraiment été merveilleuse. Merci encore aux organisateurs et à la municipalité qui nous l'ont offerte.

Le Président : M. DEHAVANNE.

ALLO 18

Le centre de secours de La Bouille a été très sensible au grand nombre de personnalités qui ont accepté de participer à notre réunion du 3 mars 1979, fête annuelle des Sapeurs-Pompiers. Nous avons été heureux de retrouver dans cette soirée l'ambiance traditionnelle, comme dans le « passé bouillais ». Animé par des personnes jeunes et moins jeunes, cela a été une réussite ; nous avons retrouvé avec plaisir Monsieur SAINTPÈRE en duel avec Monsieur BELLONCLE dans un cru typiquement cauchois, Monsieur AUZANNE et tous les jeunes qui l'accompagnaient, pour ne citer que ceux-ci, dans une quantité de chansons.

Nous signalerons tout de même une petite déception. A l'occasion de cette soirée, le nouveau patron de l'Hôtel Saint-Pierre, nous avait autorisé à installer une chaîne afin de terminer cette soirée en dansant. Sans que nous sachions le pourquoi de ce changement, il s'est dédit au dernier moment et je prie tous les convives de m'en excuser.

Nous espérons bien que très prochainement, nous retrouverons tous nos ébats dans la salle polyvalente envisagée par la commune.



Sont excusés à notre cérémonie :

— Le Colonel PETTER remplacé par le Chef de Bataillon Commandant LAURET ;

— Monsieur le Maire de La Bouille remplacé par Monsieur DUQUESNE, Maire-Adjoint qui nous apporta les compliments adressés par Monsieur le Maire.

Madame CHEVALLIER honorait de sa présence notre réunion.

Compliments dûs au sérieux de nos activités sans doute. Nous avons retenu avec satisfaction la perspective d'une superficie de terrain réservée par la commune dans le « nouveau » La Bouille, en vue de la construction d'un local décent. Nous attendons « demain » avec impatience.

Nous disposons d'un matériel de plus en plus puissant. Nous venons d'obtenir un camion citerne d'une contenance de 4 000 litres nous donnant ainsi la possibilité d'apporter les secours à domicile.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de La Bouille a été heureux de l'union du Sapeur Eric DELARUE avec Mademoiselle Evelyne QUEVAL, mariés dans la commune le 24 juin dernier. Ils étaient entourés de tous leur amis.

Profitant de sa lune de miel, le Sapeur Eric DELARUE a participé à une intervention afin de tirer d'un mauvais pas un jeune spéléologue amateur, tombé dans une crevasse de 12 mètres dans les grottes de Caumont. Après avoir réussi à s'infiltrer dans un boyau d'une cinquantaine de mètres, il a réussi ce qu'il avait tenté.

Je tiens particulièrement à féliciter cet acte de volonté et de courage effectué le 29 juin 1979, à 17 h 30. Je félicite également tous ses camarades.

J'ai constaté que, plus de 25 ans après, dans des circonstances et lieux identiques, le fils avait suivi les traces de son père.

Lieutenant LEFEEZ.



Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves

Votre enfant est sans doute concerné ; aussi, aidez-le afin qu'à la prochaine rentrée, il puisse emprunter les cars de ramassage scolaire dans les meilleures conditions. Qu'il s'agisse d'une scolarité à **débuter** ou à **poursuivre** dans les établissements ci-dessous nommés :

- Lycée technique de Sotteville,
- Lycée technique Blaise-Pascal, Rouen,
- Lycée Val-de-Seine, Grand-Quevilly,
- Lycée des Bruyères, Sotteville,
- Lycées et Collèges d'Elbeuf, ce, pour l'enseignement secondaire ;
- CES de Grand et Petit-Couronne,
- LEP H. Fayol de Grand-Couronne.

Le syndicat a besoin de savoir le nombre d'élèves qui utiliseront les cars à la prochaine rentrée et cela dans les plus brefs délais.

C'est à cette intention que Monsieur le Président du Syndicat a passé une note impérative dans le journal Paris-Normandie du 3 juillet 1979, et a demandé que copie de l'article soit affichée dans les mairies du canton de Grand-Couronne.

Vous trouverez, comme rappel, le texte de cette note :

GRAND-COURONNE

TRANSPORTS SCOLAIRES

Des changements apportés au plan de scolarisation des élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique domiciliés à Grand-Couronne et dans les communes avoisinantes vont entraîner des modifications dans les lignes gérées par le syndicat de transports scolaires du canton de Grand-Couronne : réduction sur la ligne desservant les établissements de Sotteville et création d'une ligne pour les établissements d'Elbeuf.

Les parents des élèves concernés sont invités à faire inscrire leurs enfants dès que possible, au plus tard le 10 juillet, au

bureau des affaires sociales, mairie de Grand-Couronne (tous les jours de semaine, sauf samedi, de 8 h 30 à 16 h 30).

Cet avis concerne les élèves déjà scolarisés dans les établissements de Sotteville et d'Elbeuf et ceux qui le seront à compter de la prochaine rentrée.

Sans doute, lorsque vous lirez le bulletin municipal, la date mentionnée sera passée. Toutefois, si vous n'avez pas tenu compte de cet appel jusqu'à ce jour, faites vite inscrire votre

élève soit :

— à la Mairie de Grand-Couronne directement ou :

— à la Mairie de La Bouille,
— à Monsieur CHAPERON,
— à Madame BERNIÈRES,

membres de la Commission, qui achemineront votre demande.

Si ce n'est encore fait, faites vite.

Madame BERNIÈRES.

La Bouille à travers le passé (suite)

Anecdotes et dictons

Les Chantres de La Bouille.

Il semble que les brocards, fruits sans doute de la jalousie ou de la méchanceté native chez le rural, plus porté à la médisance qu'aux éloges, n'ont jamais cessé de pleuvoir sur ses habitants.

Lorsqu'ils ne ridiculisent pas « La Cathédrale de La Bouille », non dépourvue de clocher, dont C.V. MORIN affirmait cependant que « l'extérieur est remarquable par l'originalité de sa construction », les voyageurs venus de BOURG-ACHARD et PONT-AUDEMER, obligés de stationner dans les auberges, murmurent en sortant le dicton lancé au XVIII^e siècle :

« A La Bouille, pas un honnête homme pour courir après un fripon ».

Sans doute, ce compliment s'adressait-il aux maîtres-queux, si l'on en juge par cet autre sixain répété de bouche en bouche :

Voyageurs et vous touristes,
A La Bouille si vous allez
Et si bien garde n'y prenez
Ah ! certes sans aucun souci
Non, vous ne serez pas occis
Mais seulement vifs écorchés

On se contentait de critiquer la cuisine en insinuant que les Hôtelliers servaient aux Clients de « L'Anguille de Haie » au lieu de ce poisson renommé en matelote faite ici au cidre et non au vin, fort prisé des connaisseurs.

De tels reproches, mal fondés, dois-je dire, n'auraient plus prise aujourd'hui, car les Hostelleries à panonceaux ont la réputation d'être « Relais de Gueules » des mieux achalandées.

L'après-guerre avait donné, sans doute, l'habitude pour certaines d'entre-elles, du « coup de fusil », plus à propos dans les tranchées qu'aux années de paix. Tout cela n'est plus que légendes des jours éteints. Mais qui nous rendra les douillons d'antan, si recherchés à la descente de la diligence de Pont-Audemer ?

Les habitants d'ici étaient également qualifiés (et le sont toujours) de Malins de La Bouille. Mais, pour tous, ceux-ci n'étaient que des hâle-bissacs, à cause de leur empressement intéressé à porter ou descendre les bagages des passagers des gallotes ou barquettes, y compris les cadets de Routot ou goretés destinés aux marchés de Rouen.

On sait que le trajet par eau durait quatre heures s'il faisait beau. Les distractions à bord n'existaient guère, pas plus que le confort d'ailleurs. Aussi, lorsque deux bateaux se rencontraient au milieu du fleuve, les gens de celui se dirigeant vers l'amont criaient-ils à pleins poumons : « Purin de Rouen ! ». A quoi ceux-ci ripostaient par le sobriquet populaire : « Cocus de La Bouille ». Puis, les langues se déliaient pour conter des propos plus ou moins salés aidant à passer le temps.

Les badauds se sont toujours désennuyés de la sorte, évoquant les histoires scabreuses pour exciter les rires, de même qu'ils cherchent les termes les plus crus pour qualifier

tel et tel personnage ou groupe d'individus. Ce mal est de tous les pays et de toutes les époques.

L'ironie n'avait pas désarmé lorsque l'auteur anonyme du Voyage de La Bouille, publié en 1752, déclarait que « les peuples de ce pays-là sont fort secourables quand il s'agit de détrousser quelqu'un... », ajoutant plus loin « qu'il y a quantité de belles Hôtelleries (sic), mais qu'il loge à l'Etrille, qui est la plus commune de ce pays-là »...

« Les femmes, écrivait-il encore, n'y sont pas belles. On y voit rarement de belles filles. Elles ont toutes le teint jaunâtre, aussi bien que les hommes ». Il admirait cependant les couples en liesse « A cause de la grande fête de la Sainte Madeleine (22 juillet) ». « Le plaisir était de voir leurs danses qu'ils font avec tant de dextérité que cela est assez surprenant à des personnes qui n'ont jamais rien vu : ils sautent d'une force extraordinaire, jettent les pieds en arrière qui ne se peut mieux, boivent à proportion et se battent sans mesure ».

Rendons hommage aux peintres, dessinateurs, illustrateurs, nombreux d'ailleurs, qui ont rendu célèbre le site de la boucle de la Seine.

Les musées français, notamment celui de la Ville de Paris, possèdent également des vues de La Bouille, ainsi d'ailleurs, que celui de... Tokio.

Quant aux photographies et cartes postales, c'est par milliers qu'elles ont été répandues partout.

Quant à La Bouille et les bateaux, je laisse le soin au Docteur CHEVALLIER de vous conter la suite dans le prochain bulletin municipal.

AU CŒUR DE LA BOUILLE

Le cœur de La Bouille était la place du Parvis dont le quadrilatère recevait, il n'y a pas longtemps encore, les passagers amenés par les voitures de Bourg-Achard et de Routot, descendues grand trot par la vieille côte, assurant la correspondance avec le bateau que l'on reliait à la terre ferme au temps de l'union, à l'aide d'une passerelle manœuvrée par une grue. Toutes deux ont disparu pour faire place à un simple débarcadère. Mais les diligences continuaient à stationner dans ce carrefour en direction de Rouen et du Roumois, emportées à leur tour par la rafale du progrès, jusqu'à ce que de nouveau, les autocars de l'entreprise Joffet, providence des habitants de la région, eussent rappelé, même aux voitures de tourisme, le chemin de cette gare naturelle entourant les Hôtels La Poste, Saint-Pierre et le Gastronom, ainsi que quelques maisons et magasins.

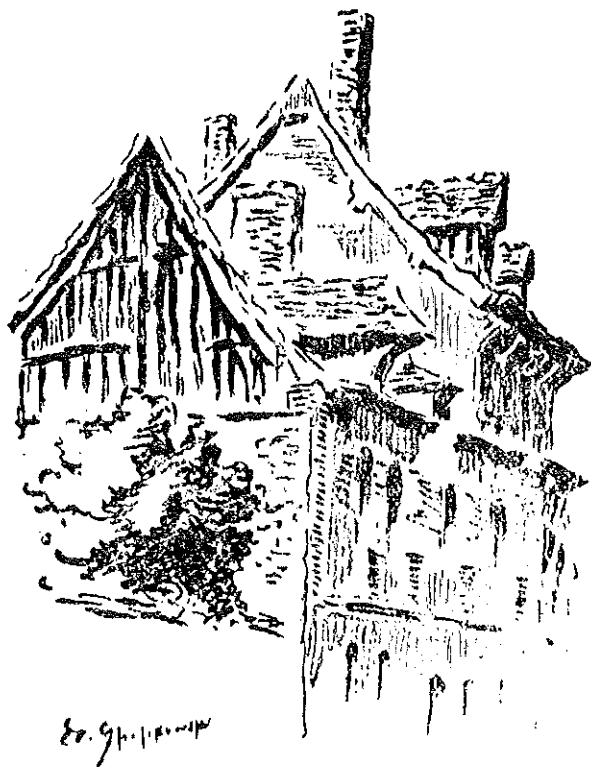
En semaine, tout y somnole entre les heures d'arrivée et de départ des mastodontes à roues caoutchoutées. Les Dimanches et Fêtes, le pâtissier emplit sa boutique du fumet des « norolles » et brioches, l'épicier du coin sort ses cartes postales et la marchande de journaux étale ses illustrés.

Aux Hôtels, les fourneaux rougeoient et les nappes se couvrent. Pourvu que le ciel accorde un rayon, l'allégresse et l'animation régneront tout le jour.

Le « Carreau » d'où l'on découvre un splendide panorama, constitue certes, un curieux observatoire.

Je ne parle pas seulement de la foule bigarrée et des véhicules mécaniques de marques les plus diverses ou les plus luxueuses qui s'y arrêtent, mais du point de vue dont on y jouit.

S'il est borné d'un côté par la terrasse du Restaurant Saint-Pierre, permettant l'échappée du regard sur la ligne des peupliers voilant le château voisin, sur la pointe de Sahurs, les forêts du Rouvray et de La Londe, par contre, les soulaires, ormes et peupliers de la rive opposée, offrent le sujet rêvé à l'amateur de pittoresque et de paysages fluviaux.



Le manoir « Bon Accueil »

Sans doute, convient-il de jeter précisément les yeux sur les « Horzains » attablés devant les cafés et restaurants. Rouennais et Elbeuviens en constituent la majorité. La proximité de deux villes peuplées, le trajet délicieux en forêt pour les seconds surtout, permettent ces déplacements répétés.

Des industriels et bourgeois de la cité drapière font ici leur promenade dominicale habituelle, sans se lasser d'admirer l'étendue ouverte devant eux, la coquetterie des villas du bord de l'eau, s'intéressant au va-et-vient incessant de cargos montants et descendants.

Les petites gens viennent par l'autobus ou descendent de la gare de Moulineaux à pied, foulant l'agréable route qui, du carrefour près de l'église, s'avance dans la verdure jusqu'à l'entrée du bourg d'Hector MALOT. Malgré une certaine fatigue, surtout aux heures brûlantes de canicule, la joie se lit sur leurs visages, les enfants courent aux barrières du quai, les parents, la poussière aux souliers et la sueur, prétendent continuer leur promenade jusqu'aux confins de Caumont.

Tel est le spectacle des dimanches d'été, bien qu'en hiver, les habitués ne renoncent point à envahir les salles chaudes des hôtels ou le salon de thé. Au temps des bateaux à horaire régulier, l'animation se produisait dès qu'apparaissait le petit vapeur au tournant de Sahurs. On eût cru l'arrivée d'un transatlantique ou de quelque navire des îles. A l'occostage, on dévisageait les débarquants ; on agitaient bras et mouchoirs en reconnaissant quelque parent, ami ou invité, et les maîtres-queux en blanc costume, toquo au front, attendaient anxieux, sur le seuil des cuisines aux fumets appétissants, que le bon vent amène vers eux les indécis.

Mais, beaucoup de visiteurs, mains lourdes de paniers de provisions, se contentaient de quelques menus achats chez le pâtissier ou le fruitier et, selon leur caprice, gagnaient lentement les hauteurs boisées ou se dirigeaient du côté de l'aval, attirés

par la courtine de falaises aux notes blanches, tempérées de verdure, conduisant la perspective jusqu'à d'autres brisures de la roche adoucissant leurs silhouettes en lignes estompées, pour se perdre au lointain dans l'horale bleuté des forêts où s'éteignent les sons du cor.

D'ailleurs, la route qui s'infléchit en suivant les eaux tranquilles invite aux randonnées faciles et tentantes, même pour les piétons.

L'église dédiée à Sainte-Marie-Madeleine, dont l'élégante flèche de pierre ne date que de 1865, ainsi que son portail et dont la construction absorba, dit-on, cent mille francs, somme énorme pour l'époque, offre un vaisseau à trois nefs du XV^e siècle, dont le tour de la robe indique à peine l'usure.

Ses clochetons dominant hardiment les toits de tuiles et d'ardoises qui les enserrant.

D'anciens dessins nous montrent la façade primitive laide et rue avec porche minuscule, justifiant les quolibets des passants. Comme l'église est souvent le seul monument intéressant de la commune, on y entre d'instinct, pour y découvrir quelque chose. Ici, la visite s'impose, ne serait-ce que pour admirer l'harmonie de l'ensemble, avec ses voûtes et colonnes rondes, les hautes et étroites baies du chœur, les verrières dont l'une est encore garnie de ses vitraux du XVI^e siècle, une autre d'une scène de confrérie, sans oublier l'Ecce Homo, recevant le visiteur près du portail, près de cette toile curieuse représentant une Marie-Madeleine affriolante, sous les traits, dit-on, de La Vaillière ou de Madame de Maintenon.

Saint-Hermès et Saint-Augustin ont les honneurs de la statuaire, ainsi que Saint-Sébastien et Saint-Adrien (?). Mais ceux-ci, juchés au-dessus d'un confessionnal, pour les punir sans doute de leur grand âge, car ils semblent tous deux enfants d'un ciseau de la Renaissance, se laissent mal examiner.

En revanche, Saint-Michel, au bas de l'église, terrassant un dragon fantastique, conserve son prestige malgré sa naïve facture.

Mais, si je mentionne les singularités de ce sanctuaire, pourquoi ne m'arrêterai-je pas devant ce tableau ex-voto de la chapelle des fonts où se profile, sur une mer démontée, aux vagues blanchies d'écume, le vapeur B 848 avec sa voile arrière en lambeaux, que surmonte la fumée noire de la cheminée - et quelle fumée ! - tandis que la Vierge de Bonsecours veille dans un coin sur le navire. Le tout est signé « E. LE DUN » et porte cette mention « Capitaine E. LE DUN, nuit du 22 août 1924. Remerciements ». La gratitude ne s'embarrasse pas toujours des règles artistiques, mais le geste est respectable et cet ex-voto constitue un document.

Fermée de 1793 à 1802, l'église s'est vue attribuer la primauté de celle de Moulineaux, avant que cette dernière redevint paroisse autonome. La première pierre, dit-on, aurait été posée en 1423, en présence du fondateur, le Marquis d'Estampes, Jacques-Antoine, dont la litre seigneuriale « au champ d'or à deux pointes, de même en chevron au chef d'argent chargé de trois couronnes ouvertes de gueules, timbré d'une couronne de marquis ayant pour support deux lions d'or, regardant en arrière, armés, lamposés de gueules, la queue en pal », ceignait de sa bande noire historiée l'édifice dans sa splendeur.

Dans le sol où se trouve la tombe refermant le corps de « noble homme » Guillaume de THUSAIL, Bourgeois de La Bouille qui décéda en paix le vingtième jour de Février, l'an MIL CINQ CENT QUATRE VINGTS ».

La paroisse même ne connaît plus aujourd'hui l'accession des foules venues de tout le Roumois en pèlerinage, bannière en tête, pour invoquer Sainte-Clothilde et Saint-Hermès. On ne sait trop ce que vient faire ici ce thaumatourge à patronyme grec, mais il obligerait les fidèles à faire trois tours autour de l'église en récitant des prières après la lecture des évangiles et suspension de ces rubans votifs à la statue du bienheureux, mais le progrès a chassé la foi naïve, comme il a balayé le parvis des chevaux et des carrioles.

(à suivre)

Jean-Pierre FESSARD.

Extrait du livre de Edmond SPALIKOWSKI

La Bouille pendant la guerre de 1870

Lettre de M. C. DRAPEAU à Hector MALOT, le 30-11-1871 (fin).



Hector MALOT

Comme les Prussiens tenaient à garder Rouen et que la présence de l'armée française ici aurait pu les forcer à l'évacuer si, comme on l'espérait, l'armée retranchée au Havre se fut avancée en suivant la rive droite de la Seine, ils résolurent de livrer une bataille avant que la position ne devint trop difficile pour eux, ils firent venir des troupes d'Amiens et massèrent à Grand-Courionne, le 3 janvier, 20 000 hommes avec une nombreuse artillerie.

Déjà une première fois et par trahison, ils étaient parvenus à reprendre le Château Robert d'où on les avait immédiatement délogés ; le 4 janvier ils étaient en force et dès le matin avant le jour, par un brouillard des plus épais, trois colonnes venant de face, de droite et de gauche attaquaient la position et s'en rendaient maîtresses non pas sans y subir des pertes et sans se tuer mutuellement et fraternellement grâce au brouillard.

Puis la retraite ayant été ordonnée, la bataille se continua vers Elbeuf, La Londe, le Bourgtheroulde et Bourg-Achard furent saccagés ce jour-là, mais nos mobiles et francs-tireurs, qui perdirent ce jour-là 700 hommes dont la moitié seulement en tués ou blessés et l'autre moitié de prisonniers, firent subir à l'ennemi une perte de 2 800 hommes dont 35 officiers, tous tués ou blessés ; aussi les Prussiens se sont-ils peu vantés de cette victoire.

Si la Seine n'eût pas été prise par les glaces et si nos canonniers avaient pu remonter le fleuve, les Prussiens n'auraient pas monté la côte de Moulineaux, mais le temps, la saison et ses intempéries combattaient pour eux.

L'ennemi revint se loger à Moulineaux et à La Bouille, et recommença ses réquisitions de plus belle, nuit et jour on venait me chercher et me faire lever pour que je trouve des chevaux et des voitures, je ne me déshabillais pas, je dormais dans un fauteuil jusqu'à ce que la sonnette ou une voix tudesque vint me réveiller en me disant « Mossié lé Maire, une voiture et un cheval toute suite ».

La Bouille a subi pour plus de 100 000 fois de réquisitions, vols, pillages et dégâts ; les commissaires ont retranché les frais de nourriture, les réclamations non justifiées et il leur en reste encore pour environ 80 000 F. Une indemnité de 12 165 F a été attribuée à la commune, et une commission, dont je fais partie de droit comme ancien maire, a décidé que la répartition en serait faite au marc le franc des réclamations admises sans avoir égard ainsi que le demandait le ministre à la gêne de quelques-uns des habitants. J'étais seul d'avis que la recommandation du ministre fut suivie.

Voilà mon cher Monsieur, tout ce dont je me souviens en ce moment ; je vous écris tout cela « corrente calamo » et sans me relire ; vous m'en pardonnerez le décousu, à vous de la mettre en ordre ; je n'aurais pas le temps de le faire. Les dates m'échappent facilement ; je crains de m'être trompé sur ce point. Rectifiez-moi.

Monsieur Roy de Bayeux commandait l'armée française toute composée de mobiles et mobilisés et de francs-tireurs. J'ai vu ici et là-haut des mobiles de l'Eure, des Landes et de l'Ardèche, des francs-tireurs du Puy-de-Dôme, de Lisieux, de Caen et du Calvados. J'ai eu à loger chez moi MM. de la BOISSIÈRE et de HAUTEVILLE, capitaine et lieutenant de compagnie de mobiles de l'Ardèche, M. M. FRANK et les autres officiers des francs-tireurs de Lisieux et de Caen.

Les francs-tireurs ont fait beaucoup de mal à l'ennemi, et les mobiles de l'Ardèche se sont battus comme des lions.

Les Prussiens à la suite de la bataille ont mis le feu à la ferme qui est derrière la Maison Brûlée, et à la maison de feu Mme de l'Epine, qui appartiennent aujourd'hui à M. DELAVILLE, Maire actuel de La Bouille. Le château qu'il a fait construire à la Maison Brûlée, en face de la route de Bourgtheroulde, a été dévasté, toutes les vitres et les glaces ont été brisées ; le mobilier (du moins ce qu'il n'avait pas enlevé) a été pillé et cependant l'ambulance française était là, abandonnée avec ses mourants et des blessés, et mes filles ont été heureuses d'aller y aider les chirurgiens et faire office de filles de la charité ; je les y accompagnais et l'ennemi nous surveillait.

Tout à vous.

Signé : Ch. DRAPEAU.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} SEMESTRE 1979

MARIAGES

Gabriel CALVEZ et Annick AUVRAY, 17 Mars.

Daniel BENOIST et Marie-José LE BARTZ, 21 Avril.

Marcel LECOMTE et Catherine BILEK, 28 Avril.

Stéphane FOURNIER et Laurence GUILLIEC, 26 Mai.

Eric DELARUE et Eveline QUEVAL, 23 Juin.

Patrice HOUIS et Pascale MICHEL, 30 Juin.

D É C È S

Rémi COUFFRANT, 2 Janvier.

Maurice CLERISSE, 6 Janvier.

Maria DESMARE Veuve LANGLOIS, 5 Mars.

Quêtes effectuées aux Mariages du 1^{er} Semestre 1979

CALVEZ-AUVRAY	69,35
BENOIST-LE BARTZ	81,00
LECOMTE-BILEK	89,00
FOURNIER-GUILLIEC	138,00
DELARUE-QUEVAL	307,90
HOUIS-MICHEL	390,00
TOTAL	1 075,25

La totalité a été versée au B.A.S.

